

# Pompes Funèbres Rémy PLAIN

13 Place du Général Leclerc Tél : 0322866100 Fax : 03.22.86.40.99

80240 ROISEL France Email : [etsplainremy@gmail.com](mailto:etsplainremy@gmail.com)

Site internet : [www.pf-plain-roisel.fr](http://www.pf-plain-roisel.fr) SARL au capital de 82000 Euros RCS : 447866674 SIRET : 44786667400016

APE : 9603Z N° habilitation : 20-80-25 N° ORIAS : 17 000 881 N° intracommunautaire : FR 72 447866674

Responsable légal : Mr PLAIN Emeric



## M. DEVIS TYPE CREMATION

N° client : TYPEC

Devis n°0000000733 établi le 12/07/2022

Désignation	MT TTC	TVA
<b>Organisation et démarches</b>		
Démarches et formalités administratives	200,00	2
<b>TOTAL Organisation et démarches</b>	<b>200,00</b>	
<b>Toilette - Conservation</b>		
# Soins de conservation avec mise à disposition du laboratoire	293,00	2
<b>TOTAL Toilette - Conservation</b>	<b>293,00</b>	
<b>Transport avant mise en bière</b>		
# Transport avant mise en bière Saint-Quentin / Roisel PRIX ESTIMATIF COMPRENANT :		
- transport avant mise en bière	240,51	3
- démarches du transporteur		
- housse sanitaire de transport		
<b>TOTAL Transport avant mise en bière</b>	<b>240,51</b>	
<b>Dépôt en chambre funéraire</b>		
# Frais de séjour en salon de présentation	350,00	2
<b>TOTAL Dépôt en chambre funéraire</b>	<b>350,00</b>	
<b>Cercueil - Mise en bière et fermeture</b>		
* Cercueil crémation Vesuve		
- Pin massif, 18mm		
- 4 poignées	890,00	2
- Emblème civil ou religieux		
- Bac biodégradable		
- Vis et caches vis		
* Plaque d'identité	40,00	2

Désignation	MT TTC	TVA
* Capiton Social	50,00	2
* Mise en bière et fermeture du cercueil	80,00	2
<b>TOTAL Cercueil - Mise en bière et fermeture</b>	<b>1060,00</b>	
<b>Cérémonie</b>		
* Les véhicules de cérémonie	280,00	3
* Porteurs pour cérémonie	365,00	2
# maitre de cérémonie	135,00	2
Célébration paroisse Notre Dame de Moyenpont	180,00	0
<b>TOTAL Cérémonie</b>	<b>960,00</b>	
<b>Transport hors de la commune</b>		
* TRANSPORT ROISEL HOLNON	100,00	3
<b>TOTAL Transport hors de la commune</b>	<b>100,00</b>	
<b>Inhumation - Travaux de cimetière</b>		
# INHUMATION / PERSONNEL		
inhumation de l'urne dans le caveau familial	120,00	3
* Demi Ouverture / fermeture de caveau pour inhumation de l'urne		
Réserve: prix estimatif		
-voir si ouverture à téresser	387,00	2
- voir si taille de monument		
- voir si démontage de monument		
<b>TOTAL Inhumation - Travaux de cimetière</b>	<b>507,00</b>	
<b>Crémation - Remise des cendres</b>		

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

# Pompes Funèbres Rémy PLAIN

13 Place du Général Leclerc    Tél : 0322866100 Fax : 03.22.86.40.99

80240 ROISEL France

Email : [etsplainremy@gmail.com](mailto:etsplainremy@gmail.com)

Site internet : [www.pf-plain-roisel.fr](http://www.pf-plain-roisel.fr)

SARL au capital de 82000 Euros RCS : 447866674 SIRET : 44786667400016

APE : 9603Z N° habilitation : 20-80-25 N° ORIAS : 17 000 881 N° intracommunautaire : FR 72 447866674

Responsable légal : Mr PLAIN Emeric



M. DEVIS TYPE CREMATION

N° client : TYPEC

Devis n°0000000733 établi le 12/07/2022

Désignation	MT TTC	TVA
# Reprise d'urne au crématorium	70,00	3
* Urne	100,00	2
Prix estimatif selon le choix		
# Crémation HOLNON	775,18	2
<b>TOTAL Crémation - Remise des cendres</b>	<b>945,18</b>	

Désignation	MT TTC	TVA
-------------	--------	-----

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 2 mois

	TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €
0	0,00	180,00	0,00	180,00
2	20,00	3054,32	610,86	3665,18
3	10,00	736,83	73,68	810,51
Total		3971,15	684,54	4655,69

Bon pour accord      Signature

**CONDITIONS DE VENTE**      Vous avez été reçu par CHARLOTTE LAFARGE

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.